



Conseil de Direction
Soixante-septième Session

GC/67/11
18 mars 2025

Lyon, 6–8 mai 2025
Format hybride

DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC

1. Au nom du Comité de l'Association du Personnel (SAC), je voudrais remercier le Conseil de Direction de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de vous informer des activités et des réalisations de l'Association du Personnel au cours des douze derniers mois.
2. Le rôle principal du SAC est d'aider le personnel du Centre et de représenter ses droits et intérêts auprès de la direction.
3. Le SAC élu en mai 2023 a continué à remplir sa mission auprès des 250 membres du personnel du CIRC avec seulement sept membres et une secrétaire à temps partiel, conformément à l'approbation exceptionnelle qui lui a été accordée lors de l'Assemblée générale. Malgré cet effectif limité qui a affecté notre capacité à agir comme nous l'aurions souhaité, je suis très fière de cette équipe dont l'énergie et l'enthousiasme démontrent un réel engagement à faire du CIRC un lieu de travail encore plus agréable.
4. En novembre 2024, un représentant du SAC a assisté à la 23^e réunion du Conseil mondial du personnel/administration (GSMC) qui a eu lieu à Washington, aux Etats-Unis, et qui était organisée par l'Organisation panaméricaine de la Santé. Cette réunion est en partie financée par la direction du CIRC et réunit des représentants de la direction et des comités d'Association du Personnel du siège de l'OMS, du Centre de services mondial de l'OMS, des six bureaux régionaux de l'OMS, du CIRC et du Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). Parmi les sujets abordés, ceux qui affecteront directement le personnel du CIRC sont la mise en œuvre de nouvelles modalités contractuelles en 2025, la santé et le bien-être du personnel avec la promotion d'un environnement de travail respectueux au sein de l'OMS, et le système juridique interne de l'OMS, un processus clair et efficace contribuant à mieux protéger les droits des membres du personnel.
5. En février dernier, deux membres du SAC ont également assisté au 78^e Conseil de la Fédération des associations des fonctionnaires internationaux (FICSA), à Paris. Nos représentants ont participé à plusieurs réunions de groupes de travail consacrés à divers sujets, dont les nouvelles tendances observées au niveau de la Caisse des pensions, les politiques des Nations Unies en matière de télétravail et les efforts d'harmonisation au sein du Système commun des Nations Unies, la révision en cours de la méthodologie utilisée par la Commission des fonctionnaires internationaux (ICSC) pour la classification des lieux d'affectation difficiles, la

poursuite du projet pilote concernant les lieux d'affectation classés D et E¹, les différences en matière d'avantages et d'indemnités liés aux risques pour les membres du personnel recrutés au niveau local et international.

Le fait de participer à la réunion du GSMC et au Conseil de la FICSA revêt une grande importance car cela permet à l'Association du Personnel du CIRC de maintenir ses liens avec les autres comités d'Association du Personnel de l'OMS et des Nations Unies.

6. Le SAC s'est réuni chaque semaine et au moins une fois par mois avec le Responsable des ressources humaines et le médecin du personnel du CIRC jusqu'à la mi-septembre. Ces réunions sont très importantes pour maintenir en permanence une bonne communication. Malheureusement, depuis le 13 septembre 2024, le CIRC n'a plus de médecin du personnel, ce qui est problématique du point de vue de la surveillance médicale.

7. Le SAC communique sur son action par le biais d'une prise de parole dédiée lors des réunions participatives mensuelles du CIRC, d'affiches apposées dans tout le bâtiment et consacrées à des sujets spécifiques, et de communications générales sur l'intranet et par courriel.

8. Comme à l'accoutumée, le SAC a coordonné les activités physiques et récréatives du CIRC et a également organisé la fête de Noël des enfants dans les locaux du CIRC, ainsi que la fête de Noël du personnel, qui s'est déroulée dans un autre lieu. Tous les événements sociaux et les activités sont toujours très appréciés de l'ensemble du personnel du CIRC.

9. Le SAC a lancé l'édition 2024 de l'Enquête sur l'ambiance de travail afin de permettre à l'ensemble du personnel de s'exprimer de façon anonyme sur ses conditions de travail. Les résultats de cette enquête sur l'ambiance de travail au sein du CIRC étaient mitigés et ont mis en évidence certains cas de harcèlement. Cela nous a amenés à réaliser une nouvelle enquête spécifique et à identifier des solutions en collaboration avec la direction afin de remédier de façon permanente à cette situation critique. Une réunion consacrée à cet aspect spécifique a été organisée avec la direction le 27 janvier 2025.

10. Nous sommes convaincus qu'une communication ouverte et franche entre le SAC et la direction est essentielle pour promouvoir et soutenir les intérêts et le bien-être du personnel tout en s'acquittant au mieux de la mission du Centre.

11. Pour aller encore plus loin cette année, le SAC a préparé un protocole d'entente, qui est actuellement en cours d'examen par la direction. Il s'agit d'un accord bilatéral définissant les rôles et les responsabilités. La signature de ce protocole d'entente constituera une étape majeure de la collaboration entre le SAC et la direction du CIRC, car cela confirmera de façon officielle et durable le respect et la confiance mutuels existant entre ces deux entités.

¹ Les lieux d'affectation des Nations Unies sont classés sur une échelle allant de A à E et évaluant la difficulté des conditions de vie et de travail, A correspondant aux conditions les plus faciles et E, aux conditions les plus difficiles. Ces catégories sont déterminées *via* l'évaluation des six facteurs distincts suivants : santé, sécurité, conditions locales, isolement, climat et logement.

12. La récente décision des Etats-Unis d'Amérique de se retirer de l'OMS a suscité une vive inquiétude parmi le personnel du CIRC et nous comptons sur la direction pour continuer à informer le SAC et le personnel du CIRC aussi régulièrement que possible afin de clarifier la situation.

13. En tant que Présidente du SAC, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur engagement et remercier encore une fois la Directrice et les membres du Conseil de Direction de nous avoir permis de nous exprimer aujourd'hui devant eux.